

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception nct. 2016

Dossier complet le OCT. 2016

N° d'enreaistrement FOHHUGPOJOG

1. Intitulé du projet

Création d'un Parking en surface aux abords de la gare de Mommenheim

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Régional Alsace Champagne Ardenne Lorraine

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

N° de rubrique et sous rubrique

Philippe RICHERT, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 5 2 2 6 4 0 0 0 1 3

Forme juridique Collectivité Territoriale Région

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

41(a)	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional d'un parking en surface aux abords de la gare Mommenheim.

Le nombre de places dépendra de la mise en concurrence des entreprises.

Il sera dans tous les cas compris entre 102 et 171 unités.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du programme d'aménagement de la gare de Mommenheim, le Conseil Régional et la commune de Mommenheim ont convenu de financer la construction d'un parking en surface en gare de Mommenheim.

La Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux correspondants.

Ce parking vise à répondre aux besoins de stationnement en gare des voyageurs en provenance de la commune de Mommenheim mais également des voyageurs des communes alentours qui l'utilisent comme gare de rabattement.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération portera sur la construction d'un parking en surface d'une capacité comprise entre 102 et 171 places sur le terrain concerné par les parcelles cadastrées section AL section 2 n°188 et section 12 n°185.

La phase travaux est prévue de durer 5 semaines.

La nature des travaux consiste en la création d'une couche de forme en matériaux d'une épaisseur suffisante pour permettre de répondre aux contraintes du gel/dégel.

La structure de la chaussée sera constituée de la façon suivante, de bas en haut:

- une couche de fondation
- une couche de base
- une couche de surface

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking est destiné aux voyageurs du TER Alsace.

Il sera d'accès gratuit pour ses usagers.

Il est situé aux abords directs de la gare.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s).	trative(s) d'autorisation le projet a ive de l'Etat compétente en m	i -t-il été ou se natière d'envi	ra-t-il soumis ? ronnement devra	être jointe au(x)
Permis d'aménager				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli		
Permis d'aménager		5		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pre	ojet et superficie globale (assiette) d	le l'opération -	préciser les unités de	e mesure utilisées
Grande	urs caractéristiques		Vo	aleur
Surface globale du projet (dans la version 171 places)			3 880 m²	
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>007</u> ° <u>3</u>	8 '41 " E Lat. 4	<u>8 ° 44 ' 20 " N</u>
Rue de la Gare 67670 Mommenheim	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : 67670 Mommenheim	Long. 007 • 38	3°, 28° a) et b), 32° ; <u>8</u> '39.8" <u>E</u> Lat. <u>48</u> <u>8</u> '48.3" <u>E</u> Lat. <u>4</u>	°45 '20.4" N
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu utorisé ?			Non X Non X
Si oui, de quels projets se compose l	e programme ?			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	3ensibil	ne env	ironnementale de la zone d'implantation envisa	gee
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des	sols sur le	e lieu c	de votre projet ?	
C'est actuellement un pa	arking (gravill	lonné.	
			banisme (ensemble des documents d'urbanism s sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	oui X Non
	PLU d	le Mo	mmenheim	
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les	Appro	batior	n du 12 mai 2011.	
règlements applicables à la zone du projet	Désig	natio	n de la zone du projet: UA	
	La zo	ne d'i	mplantation du projet est réferencée co	mme:
	"Rése	erve d	le terrains pour un parking le long de la	voie à l'Est des emprises
	ferrov	iaires	s" (cf plan extrait du PLU)	
Pour les rubriques 33° à 37°, environnementale ?	le ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation	Oui Non
5.2 Enjeux environnementau Complétez le tableau suivai http://www.developpemen	nt, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations	disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	01			
Le projet se situe-i-it.	Oui	Non	Lequel/Laquelle	?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	; ;]	Non	Lequel/Laquelle	?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	; ;]		Lequel/Laquelle	?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	Lequel/Laquelle	?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?	e	X	Lequel/Laquelle	?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou	X		La commune est soumise à un PPRN - Innondations. Date de prescription 1999-05-11 Date d'approbation 2010-08-16 La commune fait l'objet d'un programme d'action préventive sur les inondations (PAPI)
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Mise en décharge ISDI des excédents de matériaux. (Stockage de matériaux inertes)
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		\mathbf{X}	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

eel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		[X]	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	□ ★	En phase travaux, bruits du chantier.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Mise en place d'un éclairage public en conformité avec les prescriptions de la commune
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		La collecte des eaux pluviales est effectuée par un réseau dédié. Mise en place d'un limiteur de débit à 3 l/s, d'un décanteur lamellaire et d'un séparateur à hydrocarbure avant rejet dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
sans objet
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
sans objet
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Actuellement, l'espace dédié au projet est aménagé sommairement pour accueillir le stationnement de véhicules légers et ponctuellement d'autobus. La surface est un simple gravillonnage. Aucune gestion des eaux pluviales n'est organisée.
A l'issue des travaux, la gestion des eaux sera organisée. Les rejets se feront dans le milieu naturel après passage dans un séparateur à hydrocarbure, un décanteur et limiteur de débit.
En terme de sécurité, les aménagements permettront également la parfaite cohabitation des véhicules et des piétons dans un espace sécurisé et éclairé.
En conséquence de quoi, nous estimons que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.
Final to President to Conset Scignoral Par delegation Advoca at Director and the la Mobility
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR
Flower HEBS

	8. Annexes	45
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet - Company of the Company of th	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;)
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;)
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l arties auxquelles elles se rattachent Objet	
) 	an de règlement du PLU de la commune de Mommenheim. 1/2000	
	9. Engagement et signature	
Je	certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fait à 18 10-2016	
	Pour le Président du Conseil Régional Par délégation L'Adjoint au Directour des Transports et de la Mobilité	

Pierre HESS

Signature

10/10